Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_152_REC-DE

Extrait du registre des délibérations

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 26 octobre 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-152
	ADMINISTRATION GENERALE	
RESSOURCES HUMAINES		
Objet : Ressources humaines - Tableau des emplois permanents		

Le lundi 26 octobre 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 15 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 75 – Procurations : 12 – Voix délibératives : 88

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Thierry ORVEILLON, Jérémy DAUPHIN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Yann GODET, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Gaëtan ALLANO, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Alain BROMBIN, Yves BRUNET, Jean-René CARFANTAN, Myriam CHERDEL, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Marie-Rose DANIEL, Catherine DE SALINS, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, François FRERE, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Bruno HELLUARD, Charles HOUZE, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Céline LABBE, Alexis LE NAOUR, Michel VILLAC, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Dominique LUCAS, Eliane LUCAS, Géraldine LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique RAMARD, Quentin RENAULT, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Didier SAILLARD, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON, Elisabeth BORDEAU.

Conseillers communautaires suppléants présents : Philippe DOS, Axel HERVET, Corinne GALLEE.

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Didier LECHIEN pouvoir à Chantal BOULOUX, Aurélie NICOLAS pouvoir à Marina LE MOAL, Bernard PLESIER pouvoir à Mickaël CHEVALIER, Christelle GUINIO pouvoir à Bruno HELLUARD, Gaétan ACCOH pouvoir à Ronan TRELLU, Cécile ARMANGE pouvoir à Philippe ORVEILLON, René DEGRENNE pouvoir à Charles HOUZE, Clémence ESSEVAZ-ROULET pouvoir à Baptiste THEVELEIN, Sophie FORTHOMME pouvoir à Gaëtan ALLANO, Maxime LEBORGNE pouvoir à Alain JAN, Marie-Madeleine MICHEL pouvoir à Myriam CHERDEL, Dominique PERCHE pouvoir à Jean-René CARFANTAN.

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL.

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_152_REC-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 26 octobre 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-152
	ADMINISTRATION GENERALE	
RESSOURCES HUMAINES		
Objet : Ressources humaines - Tableau des emplois permanents		

Rapporteure : Madame Marina LE MOAL

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la modification du tableau des emplois.

Afin de permettre le déroulement de carrière des agents, notamment dans le cadre des avancements de grade et des nominations consécutives à la réussite à un examen professionnel, à un concours ou à une procédure de promotion interne, il est proposé de modifier le tableau des emplois. Cette modification consiste à créer les emplois correspondant aux grades concernés et, lorsque cela est nécessaire, à supprimer les emplois correspondant aux grades d'origine, préalablement aux nominations concernées.

Par ailleurs, dans le cadre du fonctionnement des services, il est proposé une réorganisation des directions de Dinan Agglomération et une nouvelle organisation au sein de la Direction Déchets et Economie circulaire à compter du 1er décembre 2026.

La nouvelle organisation des directions de Dinan Agglomération a pour objectifs de prendre en compte l'évolution récente des missions et la nouvelle organisation de l'exécutif communautaire. Celle-ci se fait à effectif constant avec la modification de postes de chefs de service en postes de Direction et en redéployant un poste vacant de direction du budget général vers le budget déchets.

La nouvelle organisation de la Direction Déchets et Economie circulaire a pour objectifs de :

- Consolider la structuration globale de la direction
- Sécuriser les postes relevant de missions permanentes
- Clarifier les responsabilités et les lignes hiérarchiques

Il est ainsi proposé de :

- Redéployer des supports de postes existants pour répondre à des besoins identifiés :
    - Pilotage de la direction déchets et économie circulaire,
    - Animateurs prévention et tri,

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_152_REC-DE

- Pérenniser des postes correspondant aux besoins durables du service en matière de :
    - Prévention - économie circulaire,
    - Relations avec les professionnels,
    - Relations avec les usagers et traitement de la donnée,
- Et, de créer des nouveaux postes pour assurer :
    - La logistique hygiène et sécurité au niveau de la collecte,
    - Et, le lien avec le terrain au niveau des déchèteries.

Il est ainsi proposé à l'assemblée,

- Dans le cadre des avancements de grade, suite à la réussite d'examen professionnel ou à l'ancienneté, la création et la suppression des grades suivants :

Emploi Service	N° poste de travail	Grade initial à supprimer	Nouveau grade	DHS	Date d'effet
Cuisinier(ère) Petite enfance	PT00345	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	35h	01/12/2026

- Suite à l'obtention de concours, dans le cadre de la promotion interne ou dans le cadre de l'évolution des postes, les modifications suivantes afin de permettre la nomination sur le nouveau grade :

Emploi Direction	N° poste de travail	Grade initial à supprimer *(à l'issue de la période de stage)*	Nouveau grade	DHS	Date d'effet
Chef(fe) de service milieux aquatiques et bassins versants Environnement et énergie	PT00426	Technicien principal 1ère classe	Ingénieur	35h	01/12/2026
Technicien(ne) référent(e) espaces naturels et biodiversité Environnement et énergie	PT00432	Agent de maitrise principal	Technicien	35h	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_152_REC-DE

Instructeur(trice) du droit des sols Développement et aménagement	PT00029	Adjoint administratif principal 1ère classe	Rédacteur principal 2ème classe	35h	01/12/2026
Coordinateur(trice) du réseau des bibliothèques Culture	PT00222	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	Assistant de conservation du patrimoine	35h	01/12/2026
Conducteur(trice) points d'apport volontaire Déchets et économie circulaire	PT00055	Adjoint technique principal 2ème classe	Agent de maitrise	35h	01/12/2026
Agent(e) d'exploitation des ouvrages publics d'assainissement Eau assainissement	PT00190	Adjoint technique principal 1ère classe	Agent de maitrise	35h	01/12/2026

- Dans le cadre du fonctionnement des services, la transformation des postes suivante :

Emploi Cadre d'emploi initial Direction	N° poste de travail	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emploi	DHS	Date d'effet
Directeur(trice) développement et ressources financières Attaché Direction	PT00142	Directeur(trice) Déchets et Economie circulaire	Attaché Ingénieur Ingénieur en chef	35h	01/01/2027
Chef(fe) service ingénierie Technicien Ingénierie	PT00416	Directeur(trice) Ingénierie et Travaux	Ingénieur Ingénieur en chef	35h	01/01/2027
Agent(e) de collecte Adjoint technique Déchets	PT00086	Animateur(trice) prévention et tri Déchets et Economie circulaire	Adjoint d'animation, adjoint administratif, adjoint technique, agent social	35h	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_152_REC-DE

Agent(e) de collecte Adjoint technique Déchets	PT00099	Animateur(trice) prévention et tri Déchets et Economie circulaire	Adjoint d'animation, adjoint administratif, adjoint technique, agent social	35h	01/01/2027

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les fonctions pourront être exercées par un agent contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A ou C, selon la nature des fonctions et le profil recherché, dans les conditions prévues aux articles L. 332-8, 2°, ou L. 332-14 du Code général de la fonction publique.

- Dans le cadre du fonctionnement des services, la création des postes suivants, suite à la pérennisation de postes en contrat de projet ou renfort :

Direction	Emploi	Cadre d'emploi	Nombre de postes	DHS	Date d'effet
Déchets et économie circulaire	Chargé(e) des relations aux entreprises et collectivités	Attaché	1	35h	01/01/2027
Déchets et économie circulaire	Administrateur(trice) base de données	Technicien	1	35h	01/01/2027
Déchets et économie circulaire	Chargé(e) de prévention économie circulaire	Attaché Ingénieur	1	35h	01/01/2027

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les fonctions pourront être exercées par un agent contractuel relevant de la catégorie hiérarchique A ou B, selon la nature des fonctions et le profil recherché, dans les conditions prévues aux articles L. 332-8, 2°, ou L. 332-14 du Code général de la fonction publique.

- Dans le cadre du fonctionnement des services, la création des postes suivants :

Direction	Emploi	Cadre d'emploi	Nombre de postes	DHS	Date d'effet
Déchets et économie circulaire	Technicien(ne) logistique hygiène et sécurité	Agent de maitrise Technicien	1	35h	01/01/2027
Déchets et économie circulaire	Coordonnateur(trice) déchèterie	Adjoint technique Agent de maitrise	1	35h	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20261030-CA_2026_152_REC-DE

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les fonctions pourront être exercées par un agent contractuel relevant de la catégorie hiérarchique B ou C, selon la nature des fonctions et le profil recherché, dans les conditions prévues aux articles L. 332-8, 2°, ou L. 332-14 du Code général de la fonction publique.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article L. 332-23 du Code général de la fonction publique et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de Dinan Agglomération,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 15 octobre 2026 relatif aux organisations de service concernées,

Vu le tableau des emplois,

Ainsi, considérant l'ensemble de ces éléments,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Approuver** la modification du tableau des emplois telle que proposée ci-dessus.

  Les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi qu'au paiement des charges sociales correspondantes sont inscrits au budget de l'établissement, aux chapitres et articles budgétaires appropriés.

Délibération adoptée à la majorité
par 76 voix Pour, 4 voix Contre,
(Abstentions : 8)

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

A DINAN, le 30 OCT. 2026

La secrétaire de séance,
Marina LEMOAL,

Le Président,
Arnaud LECUYER,

DINAN AGGLOMÉRATION